Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213503642-20260304-20_03_2026-DE

Noyal-Châtillon-sur-Seiche, le mercredi 04 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 04 MARS 2026

Le mercredi quatre mars deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, le jeudi dix-neuf février conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 29 membres.

Nombre de conseillers en Exercice : 29	Nombre d'abstentions : 0
Nombre de conseillers présents : 24	Nombre de votants : 27
Nombre de procurations : 3	Nombre de votes pour : 27
	Nombre de votes contre : 0

Étaient présents :

M. GUÉRET Sébastien, Mme LE BOULER Valérie, M. MORVAN Arnaud, M. BODIN Gilles, Mme NEDJAR Nadia, M. LAMBALLAIS Antoine, Mme PRONIER Valériane, M. NICOLLE Henri, Mme SERRE Muriel, Mme CLOAREC Béatrice, M. CHENAIS Anthony, M. DE BEL AIR Gilles, M. BOUVET Gaëtan, Mme BLANCHARD Agnès, Mme BOZEC Nolwenn, M. BOURTOURAULT Michel, M. RIVOAL Jacques, M. RAVEL Claude, Mme FLORET Karine, M. MENEUST Philippe, Mme LESAGE Catherine, M. BELLANGER Rodolphe, M. DELINOTTE Thibault, Mme CÖENT Annie

Absents Excusés :

Mme LAMART Dominique procuration à M. DELINOTTE Thibault, M. JULIEN Loïc procuration à M. MORVAN Arnaud, Mme FONTENAY Julie procuration à M. LAMBALLAIS Antoine, M. CHAHID Mohamed, M. GUETTE Christian.

M. Michel BOURTOURAULT a été désigné secrétaire de séance.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du 19 février 2026 et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies et le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2026 est lu et arrêté.

20_03_2026 – FINANCES – AUTORISATION DE PROGRAMME N°205 – CONSTRUCTION ACCUEIL LOISIRS ET ESPACE VIE SOCIALE AVEC EXTENSION 2 CLASSES ECOLE LE PETIT PRINCE – MODIFICATION

Madame Nadia NEDJAR, Adjointe déléguée aux Finances, informe le conseil que l'autorisation de programme N° 205 « Construction ALSH et Espace de vie sociale avec extension de 2 classes pour l'école Petit Prince » créée le 30 mars 2022 sous la nomenclature M14 (délibération 45-03-2022) modifiée comme suit en décembre 2024 (voir infra) doit être ajustée.

ANNEES AUTORISATION DE PROGRAMME N° 205 –ACCUEIL LOISIRS ET ESPACE VIE SOCIALE AVEC EXTENSION 2 CLASSES ECOLE LE PETIT PRINCE –AUTORISATION DE PROGRAMME	CA 2022	CA 2023	CP 2024 BP	CP 2025 BP	CP 2026 BP	TOTAL
Répartition crédits paiements	31 857,91 €	172 987,10 €	1 105 834,00 €	3 065 015,00 €	476 834,99 €	**4 852 529,00 €**

En effet, compte tenu de l'avancée du projet et afin de tenir compte du montant définitif et du calendrier de facturation, l'AP-CP se chiffre à ce jour comme suit :

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213503642-20260304-20_03_2026-DE

ANNEES AUTORISATION DE PROGRAMME N° 205 –ACCUEIL LOISIRS ET ESPACE VIE SOCIALE AVEC EXTENSION 2 CLASSES ECOLE LE PETIT PRINCE –AUTORISATION DE PROGRAMME	CA 2022	CA 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026 BP	CP2027 BP	TOTAL Autorisation programme
Répartition crédits paiements	31 857,91 €	172 987,10 €	639 378,24 €	3 044 331,50 €	947 570,44 €	28 214,81 €	**4 864 340,00 €**

Pour rappel, le financement prévisionnel du projet est le suivant :

DSIL	360 000 €
Fonds de concours métropolitains	600 000 €
Contrat territoire	493 489,74 €
ADEME Fonds de chaleur	46 205 €
CAF	100 000 €
Emprunt et autofinancement	3 264 645,26 €
TOTAL	4 864 340 €

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'AJUSTER le montant de l'autorisation de programme à 4 864 340 €**
- **DE VOTER ma répartition des crédits de paiements telle que présentée ci-dessus.**

- **Délibération approuvée à l'unanimité**

Pour extrait conforme,

Le Maire, Sébastien Guéret

